

## VACCINATION PAR LES PHARMACIENS D'OFFICINE

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Brigitte VENNAT, Doyen

✉ UFR de Pharmacie, Laboratoire Pharmacie Galénique

28, place Henri Dunant – B.P 38, 63001 Clermont-Ferrand cedex 1

E-mail : [brigitte.vennat@uca.fr](mailto:brigitte.vennat@uca.fr)

**PUBLICS CONCERNES :** Pharmaciens d'officine, Titulaires ou Adjoints

### OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, la vaccination fait partie des missions pouvant être exercées par les pharmaciens d'officines sur l'ensemble du territoire (article 59 de la loi de financement de la sécurité sociale –LFSS-pour 2019). Pour sa mise en œuvre, le décret n° 2019-357 du 23 avril 2019 fixe les conditions dans lesquelles les pharmaciens peuvent effectuer certaines vaccinations listées par arrêté. L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2019 fixant la liste et les conditions de vaccination que les pharmaciens d'officine peuvent effectuer, précise que « ...les pharmaciens d'officine, des pharmacies mutualistes et de secours minières peuvent administrer la vaccination contre la grippe saisonnière ».

L'arrêté du 23 avril 2019 fixe le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par les pharmaciens d'officine.

Le programme de la présente formation répond à ces conditions et se décline en 5 parties :

✓ **Enseignement théorique à distance (partie cognitive) :**

- ★ Module 1 : rappels sur la vaccination antigrippale de l'adulte en 2019

Sur la plateforme de cours en ligne de l'UFR de Pharmacie :

Référent : [alexine.vignal@uca.fr](mailto:alexine.vignal@uca.fr) / Identifiant et mot de passe communiqués dès votre inscription.

✓ **Enseignement pratique en présentiel (partie amélioration des pratiques professionnelles) :**

- ★ Module 2 : communication dans le cadre de la vaccination par le pharmacien
- ★ Module 3 : organiser la vaccination en pharmacie
- ★ Module 4 : accueil de la personne et administration du vaccin
  - 4a- accueil et vérifications
  - 4b- administration du vaccin

Pharmacie pédagogique de l'UFR Pharmacie (modules 2, 3 et 4a)

Centre Auvergne Université Médecine Santé de Simulation – CAUMSSI : module 4b

- ★ Evaluation des compétences (module 5) : l'évaluation des compétences est intégrée dans chacun des modules théoriques et pratiques

### ORIENTATIONS NATIONALES VISEES :

Arrêté du 23 avril 2018, modifiant l'arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations du développement professionnel continu des professionnels de santé pour les années 2016 à 2019.

I/ Renforcer la prévention et la promotion de la santé

- Soutenir et valoriser les initiatives pour faciliter l'accès à la prévention et à la promotion de la santé
- Orientation n° 2 : amélioration de la couverture vaccinale de la population

<b>MODULE 1 : RAPPELS SUR LA VACCINATION ANTIGRIPPALE DE L'ADULTE EN 2019</b> (partie cognitive) : 2h		ENSEIGNEMENT THEORIQUE A DISTANCE
Pré-évaluation cognitive : QCM (évaluation de l'impact)		
<p align="center"><b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b></p> <p>A la fin du module, le pharmacien devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Définir les caractéristiques immunologiques du virus de la grippe, la physiopathologie, les modes de transmission, la contagiosité, les principales complications, la sémiologie, l'épidémiologie, les facteurs de risques et les mesures de prévention de la grippe.</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expliquer les recommandations sur la vaccination antigrippale</li> <li>✓ Connaître les objectifs de couverture vaccinale, d'évolution du taux de couverture vaccinale ainsi que les données de mortalité et morbidité</li> <li>✓ Connaître la notion d'immunité de groupe</li> <li>✓ Définir les principales caractéristiques des vaccins antigrippaux commercialisés en France (inactivé/atténué, composition - tri/tétravalent, actualisation régulière des souches vaccinales), connaître les modalités de production (délai, production sur œufs embryonnés...), absence d'adjuvant, voie d'administration, la présentation, les avantages et inconvénients des différents vaccins</li> <li>✓ Connaître les contre-indications et les effets indésirables</li> <li>✓ Connaître l'efficacité et l'efficience globale de la vaccination antigrippale, selon l'âge et le terrain</li> <li>✓ Connaître les schémas particuliers de vaccination</li> <li>✓ Connaître la possibilité de co-administration avec d'autres vaccins</li> <li>✓ Connaître les modalités et sites d'injection en population générale, pour les patients sous anticoagulants ou antiagrégants plaquettaires, afin de les adresser à leur médecin</li> <li>✓ Connaître les principales sources d'information disponibles</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>CONTENU D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>Cours en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La grippe : le virus, physiopathologie, épidémiologie, mesures de prévention</li> <li>✓ Principes de base de la vaccination</li> <li>✓ Recommandations vaccinales et sources d'information disponible concernant la vaccination</li> <li>✓ Caractéristiques des vaccins commercialisés</li> <li>✓ Contre-indications, effets indésirables</li> </ul>	<p>ENSEIGNEMENT THEORIQUE A DISTANCE</p>
<p><b>Post-évaluation cognitive : QCM (évaluation de l'impact)</b></p>	
<p><b>MODULE 2 : COMMUNICATION DANS LE CADRE DE LA VACCINATION PAR LE PHARMACIEN</b> (partie amélioration des pratiques professionnelles) : 30 minutes</p>	
<p style="text-align: center;"><b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b></p> <p>A la fin du module, le pharmacien devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Echanger avec le public autour de la vaccination antigrippale et de répondre à l'ensemble de ses interrogations (bénéfices attendus individuels et collectifs, effets indésirables potentiels...)</li> <li>✓ Positionner la vaccination antigrippale recommandée par rapport à d'autres produits se prévalant de prévenir la grippe, sans en faire la promotion</li> <li>✓ Expliquer au public le développement du rôle des pharmaciens comme professionnels de santé dûment formés au processus de la vaccination antigrippale</li> <li>✓ Communiquer avec les autres professionnels de santé (médecin traitant, infirmier...) et contribuer à la traçabilité de la vaccination</li> <li>✓ Savoir communiquer avec les patients sur la prise en charge par l'assurance maladie et mutuelles</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>CONTENU D'APPRENTISSAGE</b></p> <p>1/ Jeux de rôles selon la méthode du patient standardisé :                  2/ Débriefing après chaque jeu de rôle :                  3/ Evaluation des compétences, en situation, à l'aide d'une fiche standardisée d'évaluation des compétences professionnelles et scientifiques                  4/ Restitution des échanges de pratiques en vue d'une amélioration continue et rappel des recommandations (évaluation de l'impact)</p>	<p>ENSEIGNEMENT PRATIQUE EN PRESENTIEL – PHARMACIE PEDAGOGIQUE</p>

<p><b>MODULE 3 : ORGANISER LA VACCINATION EN PHARMACIE</b> (partie amélioration des pratiques professionnelles) : 30 minutes</p>	
<p><b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b></p>	
<p>A la fin du module, le pharmacien devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Décrire/Mettre en place le protocole de vaccination par le pharmacien (administration du vaccin, traçabilité du vaccin administré et de l'acte vaccinal, notification au médecin traitant, élimination des déchets, circuit du vaccin y compris la chaîne du froid)</li> <li>✓ Repérer les problèmes cognitifs qui nécessiteraient d'orienter vers le médecin traitant</li> <li>✓ Présenter l'organisation de la pièce où va être administré le vaccin et qui permettra de garder les patients pour une surveillance</li> <li>✓ Savoir appliquer les précautions standards et savoir gérer un accident d'exposition au liquide biologique</li> <li>✓ Connaître les signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et retardée, et appliquer la conduite à tenir s'ils surviennent</li> <li>✓ Utiliser les outils élaborés pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la vaccination et pour la traçabilité des actes vaccinaux.</li> </ul>	
<p><b>CONTENU D'APPRENTISSAGE</b></p>	
<p>1/ Jeux de rôles selon la méthode du patient standardisé :                  2/ Débriefing après chaque jeu de rôle :                  3/ Evaluation des compétences, en situation, à l'aide d'une fiche standardisée d'évaluation des compétences professionnelles et scientifiques                  4/ Restitution des échanges de pratiques en vue d'une amélioration continue et rappel des recommandations (<i>évaluation de l'impact</i>)</p>	
<p><b>MODULE 4 : ACCUEIL DE LA PERSONNE ET ADMINISTRATION DU VACCIN</b> (partie amélioration des pratiques professionnelles)</p>	
<p><b>MODULE 4A : Accueil et vérifications (30 minutes)</b></p>	
<p><b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b></p>	
<p>A la fin du module, le pharmacien devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier les personnes éligibles</li> <li>✓ Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à cette vaccination en pharmacie</li> <li>✓ Repérer les contre-indications médicales</li> <li>✓ Analyser les ordonnances et les dispensations antérieures de médicaments, le cas échéant, par le dossier pharmaceutique ou le dossier médical partagé (repérage des anticoagulants, anti-agrégants plaquettaires)</li> <li>✓ Repérer les situations justifiant une orientation vers une consultation médicale</li> <li>✓ Repérer les schémas particuliers de vaccination,</li> <li>✓ Repérer la possibilité de co-administration avec d'autres vaccins</li> </ul>	
<p><b>CONTENU D'APPRENTISSAGE</b></p>	
<p>1/ Jeux de rôles selon la méthode du patient standardisé                  2/ Débriefing après chaque jeu de rôle</p>	
<p>ENSEIGNEMENT PRATIQUE EN PRESENTIEL – PHARMACIE PEDAGOGIQUE</p>	<p>FORMATION PRATIQUE EN PRESENTIEL – PHARMACIE PEDAGOGIQUE</p>

<b>MODULE 4B : Administration du vaccin (3 heures)</b>	
<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	
A la fin du module, le pharmacien devra être capable de :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Décrire les différentes étapes à suivre pour administrer le vaccin antigrippal par voie IM ou SC</li> <li>✓ Appliquer les mesures d'hygiène préalables</li> <li>✓ Pratiquer la vaccination antigrippale par voie IM ou SC</li> <li>✓ Faire face à des situations concrètes</li> <li>✓ Savoir appliquer la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique</li> <li>✓ Mettre en place la traçabilité de l'acte vaccinal</li> <li>✓ Connaître la procédure de notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance</li> </ul>	
<b>CONTENU D'APPRENTISSAGE</b>	
Simulation d'injection d'un vaccin à l'aide d'outils de simulation au sein de la plateforme de simulation CAUMSSI (Centre Auvergne Université Médecine Santé de Simulation)	
1/ Apprentissage du geste vaccinal sur simulateur procédural	
2/ Mises en situations sur simulateur haute fidélité ( <i>patient assis sur fauteuil</i> )	
5 situations étudiées :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Une situation de stress majeur</li> <li>* Une réaction locale douloureuse et léger malaise</li> <li>* Un malaise vagal sévère avec perte de connaissance</li> <li>* Une réaction allergique à dominante respiratoire</li> <li>* Une réaction allergique à dominante hémodynamique</li> </ul>	
3/ Evaluation des compétences acquises par simulation, par un médecin généraliste formateur (Département de Médecine Générale de l'UFR Médecine)	
<b>BILAN DU PROGRAMME – RECOMMANDATIONS GENERALES : 30 minutes</b>	
<b>QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION</b>	

FORMATION  
PRATIQUE EN  
PRESENTIEL -  
CAUMSSI

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :**

**Renseignements pédagogiques :** Pr Brigitte VENNAT

**Inscriptions :** Merci de retirer la fiche d'inscription auprès de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) de l'UFR de Pharmacie ☎ 04-73-17-80-25 E-Mail : [umfcs.medpha@uca.fr](mailto:umfcs.medpha@uca.fr)

**CALENDRIER ET LIEU DE LA FORMATION EN PRESENTIEL:**

**Sessions proposées :**

Jeudi 26 septembre 2019

Jeudi 03 octobre 2019

**Programme :** 7h00

**Horaires :** 9h00-12h30 / 14h00-17h30

**NOMBRE DE PERSONNES PAR SESSION :** 50

**SANCTION DE LA FORMATION :**

Attestation de formation.

**COUTS DE FORMATION :** 300 € TTC (le déjeuner et les déplacements ne sont pas compris)

**LISTE DES INTERVENANTS :**

- ✓ Module 1 :
  - Christine ARCHIMBAUD**, Maître de conférences des Universités – Praticiens Hospitaliers
  - Christiane FORESTIER**, Professeur des Universités
  - Ghislain GARRAIT**, Maître de conférences des Universités
  - Chantal SAVANOVITCH**, Maître de conférences des Universités
  - Marjolaine VAREILLE-DELARBRE**, Maître de conférences des Universités
  
- ✓ Modules 2, 3 et 4a :
  - Chantal SAVANOVITCH**, Maître de conférences des Universités
  - Brigitte VENNAT**, Professeur des Universités, Doyen de la Faculté de Pharmacie
  
- ✓ Module 4b :
  - ★ **Gilles BARTHOMEUF**, Médecin généraliste – Cournon d'Auvergne
  - ★ **Jean-Etienne BAZIN**, Médecin anesthésiste – CAUMSSI – UFR de Médecine
  - ★ **Anne BOTTET**, Médecin généraliste – DMG UFR de Médecine
  - ★ **Philippe VORILHON**, Médecin généraliste – DMG UFR de Médecine

*Avec le soutien scientifique du CAUMSSI*

